



Luxembourg, le **29 JUIL. 2016**

**Monsieur Fernand Etgen  
Ministre aux Relations avec  
le Parlement**

**Service Central de Législation  
43, boulevard F.D. Roosevelt  
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°2130 du 8 juin 2016 de l'honorable député Monsieur Gusty Graas, concernant l'essai « platooning » lancé par la présidence néerlandaise du Conseil de l'Union européenne, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch**  
**Ministre du Développement durable  
et des Infrastructures**

**Réponse de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des Infrastructures, à la question parlementaire n° 2130 du 8 juin 2016 de Monsieur le Député Gusty Graas**

Par sa question parlementaire l'honorable député s'interroge sur le « Platooning » au Luxembourg.

Effectivement, sous l'influence de la présidence néerlandaise du Conseil de l'Union européenne, des poids lourds partant de six pays européens différents ont participé au European Truck Platooning Challenge 2016 pour se donner rendez-vous à Rotterdam au Pays-Bas en date du 6 avril dernier.

Ce test est à positionner dans le contexte des efforts déployés par l'industrie automobile européenne de faire avancer la technologie constituant la base de la conduite autonome, donc les véhicules circulant sans que le conducteur n'ait besoin d'intervenir.

Actuellement, des experts au niveau européen sont en train d'analyser les résultats de cet essai, afin de décerner les priorités pour le développement futur de cette technologie et de coordonner les différents composants nécessaires pour utilisation à grande échelle, telles que les corridors possibles, de différentes questions d'ordre technique, la fiabilité du système, la réglementation relative à la sécurité du système, etc...

Afin de mieux pouvoir répondre à ces questions, le Gouvernement néerlandais a annoncé un projet pilote qui se trouve en voie d'élaboration pour 2017.

Etant donné que toutes ces innovations se situent également dans le cadre des développements poussés par la Commission européenne dans le cadre de la directive des systèmes de transports intelligents, le Gouvernement suivra également de près cette évolution au niveau communautaire du sujet.

Toutefois, il y a lieu de noter que cette technologie se trouve toujours dans une phase de développement et que ce test démontre les possibilités de cette technologie, mais pour une utilisation à grande échelle bon nombre de questions restent à résoudre.

Ainsi, des questions sur le plan juridique, notamment la question de la responsabilité en cas d'accident est primordiale, de même que sur le plan de la sécurité routière (danger potentiel de ces trains routiers pour les autres usagers de la route) ou encore sur le plan des infrastructures (problématique des entrées et sorties d'autoroute) doivent être discutées avant de généraliser le platooning sur les routes européennes.

Finalement, bien que les résultats du projet semblent prometteurs pour l'instant, cette nouvelle technologie risque d'augmenter encore d'avantage la circulation de poids lourd sur nos routes au détriment du ferroviaire.

Quoi qu'il en soit, le Gouvernement intente clairement de continuer ses efforts de transférer un maximum de transport de marchandises de la route vers le rail.